

SECONDE JOURNÉE – VENDREDI 23 FÉVRIER 2018

EVALUER

- 16h00 TABLE RONDE : « EVALUER LA RÉFORME : QUELS OBJECTIFS ? QUELLES MÉTHODES ? »
avec *Patrice Laroche*, Professeur en sciences de gestion à l'Université de Lorraine,
Tatiana Sachs, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Paris Nanterre,
Frédéric Géa, Professeur de droit privé à l'Université de Lorraine, *Samuel Ferey*,
Professeur d'économie à l'Université de Lorraine
- 17h00 PROPOS CONCLUSIFS
par *Yves Struillou*, Directeur Général du Travail
- 17h30 Clôture du colloque et remise des diplômes de la promotion 2016-2017 du Master 2
Droit du travail et de la protection sociale
- 18h00 Cocktail

Faculté de Droit, de Sciences
économiques et de Gestion
13 place Carnot - NANCY

Inscription obligatoire en ligne :
<https://goo.gl/forms/h7eOfxbrk72n3LVw2>

COLLOQUE ORGANISÉ ET PRÉSIDÉ PAR LE PROFESSEUR FRÉDÉRIC GÉA

Ce colloque – organisé sur deux jours – propose une analyse approfondie des principaux volets de la réforme du droit du travail initiée par les ordonnances Macron du 22 septembre 2017. Alternant communications, tables rondes et discussions, rassemblant des juristes universitaires, des praticiens, des représentants de l'administration du travail ainsi que des acteurs du dialogue social, cette manifestation proposera tout à la fois des décryptages, des expertises, des confrontations de points de vue, en prenant toujours en compte la question de l'appropriation par les acteurs des nouveaux textes. « *Négocier* », « *Fusionner* », « *Sécuriser* », « *Adapter* ». Telles sont les quatre orientations de la réforme autour desquelles s'ordonneront ces travaux, et auxquelles s'associera ce qui a été érigé comme un impératif par le Gouvernement : « *Evaluer* » (les ordonnances, au stade de leur mise en œuvre). Sous tous les angles, et avec l'exigence de l'ouverture doublée de l'impérieuse nécessité de hisser la réflexion au niveau requis pour comprendre les nouvelles règles et ce qui se joue à travers celles-ci, les regards experts qui seront projetés sur cette réforme, ses ressorts, ses rouages, ses traductions, seront autant de prismes permettant d'appréhender les transformations de notre droit du travail. Et, chemin faisant, de s'interroger sur la manière dont se renouvelle l'idée du droit du travail.

Dans le cadre du projet ANR-16-CE26-0002-01 "L'avenir du droit du travail" et de la convention régionale d'appuis territoriaux au renforcement du dialogue social

L'Institut François Gény et la DIRECCTE Grand Est vous proposent le colloque

ORDONNANCES MACRON : UN NOUVEAU DROIT DU TRAVAIL ?

22 & 23 février 2018
Amphi Gény
Faculté de droit
de Nancy

Manifestation gratuite et ouverte à tous sur inscription
Validée au titre de la formation continue des avocats

Michel Schwebel, série Rouge et noir n° 15.4



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

INSTITUT
FRANÇOIS GÉNY



DIRECCTE
GRAND-EST



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

Renseignements : ifg-contact@univ-lorraine.fr
Suivez l'Institut François Gény :
<http://ifg.univ-lorraine.fr/>
Également sur Facebook et Twitter

PREMIÈRE JOURNÉE – JEUDI 22 FÉVRIER 2018

08h45 Accueil des participants

09h00 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

par Danièle Giuganti, Directrice Régionale Direccte Grand Est, Fabrice Gartner, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion et Frédéric Géa, Directeur de l'Institut François Gény

NÉGOCIER

09h30 « UN NOUVEAU MODÈLE DE NÉGOCIATION COLLECTIVE ? »

Frédéric Géa, Professeur de droit à l'Université de Lorraine

10h00 « NÉGOCIER DANS LES ENTREPRISES SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL »

Patrice Adam, Professeur de droit à l'Université de Lorraine

10h30 Discussion avec la salle

10h45 Pause

11h15 TABLE RONDE : « QUELLE APPROPRIATION PAR LES ACTEURS ? »

avec Jacques Barthélémy, avocat-conseil en droit social, Philippe Sold, Directeur régional adjoint de la Direccte Grand Est, ainsi que des représentants du Medef, de la CPME, de l'U2P, de la CFTD, de la CGT, de la CFE-CGC et de Force ouvrière

12h15 Discussion avec la salle

12h30 Pause déjeuner

FUSIONNER

14h00 « LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE »

Daniel Boulmier, Maître de conférences en droit à l'Université de Lorraine

14h30 « LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE »

Yann Leroy, Maître de conférences en droit à l'Université de Lorraine

15h00 « LES ATTRIBUTIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE »

Grégoire Loiseau, Professeur de droit privé à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

15h30 « LES EXPERTISES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE »

Patrick Morvan, Professeur de droit à l'université Panthéon-Assas (Paris II)

16h00 Discussion avec la salle

16h15 Pause

16h30 TABLE RONDE : « LE CONSEIL D'ENTREPRISE. VERS UNE CODÉTERMINATION À LA FRANÇAISE ? »

avec Stéphane Vernac, Maître de conférences en droit à l'Université de Picardie, Stéphane Béal, Avocat, Directeur du département Droit social du cabinet FIDAL, Patrick Quinqueton, Conseiller d'Etat, Barbara Palli, Maître de conférences en droit à l'Université de Lorraine

17h30 Discussion avec la salle puis fin de la journée

SECONDE JOURNÉE – VENDREDI 23 FÉVRIER 2018

SÉCURISER

08h30 « PROCÉDURE PRUD'HOMALE, PRESCRIPTION ET POUVOIRS DU JUGE JUDICIAIRE »

*Intervenant : Dirk Baugard, Professeur de droit à l'Université Paris 8
Discutant : Alexandre David, Conseiller référendaire à la chambre sociale de la Cour de cassation*

09h15 « SÉCURISER LE CONTENTIEUX SUR LES LICENCIEMENTS ? »

*Intervenant : Alexandre Fabre, Professeur de droit à l'Université d'Artois
Discutant : Alexandre David, Conseiller référendaire à la chambre sociale de la Cour de cassation*

10h00 Discussion avec la salle

10h15 Pause

10h30 « LE DROIT DU LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE : QUELS AMÉNAGEMENTS ? »

*Intervenant : Gérard Couturier, Professeur émérite de droit privé à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Discutante : Anne Stévenot, Professeur en sciences de gestion à l'Université de Lorraine*

11h15 TABLE RONDE : « LA RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE EN DÉBAT »

avec Gérard Couturier, Professeur émérite de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Alexandre Fabre, Professeur de droit privé à l'Université d'Artois, Yasmine Tarasewicz, Avocate associée cabinet Proskauer, Raphaël Dalmasso, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lorraine, et un(e) représentant(e) de la DGTEFP

12h15 Discussion avec la salle

12h30 Pause déjeuner

ADAPTER

14h00 « UN DROIT DU TRAVAIL ADAPTÉ AUX PME / TPE ? »

Bernard Bossu, Professeur de droit privé à l'Université de Lille 2

14h30 « ADAPTER L'EMPLOI ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL ? »

Marguerite Kocher, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lorraine, et Romain Marié, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lorraine

15h00 « ADAPTER LE DROIT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ? »

Alexia Gardin, Professeur en droit privé à l'Université de Lorraine, et Lola Isidro, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lorraine

15h30 Discussion avec la salle

15h45 Pause